

Liste Valentigney 2026

Les mots à la mode et ceux qui devraient l'être

Les rédacteurs des textes de loi emploient des mots à la mode, plus exactement à la mode administrative. Il en est ainsi d'un énième texte concernant les relations entre l'État et les collectivités locales, intitulé 3DS (Décentralisation, Différentiation, Déconcentration et... Simplification). Une sénatrice, rapporteuse du texte, suggérait au gouvernement, d'aller directement à la lettre E, pour Efficacité. C'est vrai qu'il en faut de l'Efficacité pour faire aboutir un projet, par-delà toutes les strates administratives ; la mise au point de l'EHPAD de Valentigney ne déroge pas à cette tradition hexagonale. L'épisode sanitaire a entraîné deux conséquences supplémentaires :

- d'une part un ralentissement du dossier durant les épisodes de confinement ;*
- d'autre part un certain nombre d'enseignements, de retours d'expérience ont conduit les pouvoirs publics à préconiser de nouveaux modèles pour les EHPAD, afin d'apporter des services plus adaptés.*

L'EHPAD de Valentigney fera donc partie de cette nouvelle génération, avec ses améliorations. Ces éléments, il a fallu les intégrer dans le dossier, ceci a été souligné, avec les parties prenantes de l'EHPAD, à savoir la Mutualité Française et Habitat25.

L'impatience est compréhensible, tout comme les délais supplémentaires qui sont explicables. Ces explications permettront de couper court à des rumeurs initiées et propagées par des experts en la matière. En allant directement à Efficacité, on évite aussi de s'attarder sur le D, comme Dogme. Finalement tout est question de volonté, y compris lorsqu'il s'agit de gestion, de dynamique communale. E c'est aussi synonyme d'Équipements pour les Effectifs de la police municipale, en matière de mobilité, de protection donc de renforcement de l'Efficacité. Certains fauteurs de troubles n'ont pas encore assimilé le mot Discipline, il revient à nous tous de le remettre à la mode républicaine.

Liste Bien Vivre à Valentigney

Au conseil municipal du 22 juin 2022 a été présenté le rapport de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion de la commune depuis 2016 : un document transmis quelques jours auparavant qui, de ce fait, n'a pu faire l'objet d'une réelle étude et d'échanges.

« ... la fiabilité et la sincérité des inscriptions budgétaires ne sont pas remises en cause ; la commune, sur la période 2016 à 2020, présente une situation financière caractérisée par une épargne structurellement très faible, d'un niveau insuffisant jusqu'en 2019 pour couvrir l'annuité de la dette... » (cf : rapport).

Bien qu'il soit identifié que la commune avait engagé des restructurations importantes il est précisé « la perception de nouvelles ressources pérennes ne permet pas toutefois de lever les incertitudes persistantes sur l'équilibre financier des années à venir. »

Nous avons posé la nécessité d'un temps de travail afin de définir des orientations stratégiques visant à améliorer la situation financière de la ville, sans passer obligatoirement par l'augmentation des impôts ou des diverses redevances.

Nous espérons une suite favorable et concrète à notre requête, car depuis de nombreux mois les projets avancés par le Maire ne font l'objet d'aucun échange.

Suite dossier lotissement des Bruyères : l'enquête publique en vue de l'urbanisation du site naturel des Bruyères a permis à plus d'une centaine d'habitants de notre ville de faire part de leur désaccord sur ce projet. Le commissaire enquêteur a rédigé lui aussi un avis défavorable.

Nous sommes là aussi en attente des suites données à ce dossier.

Bonne rentrée à toutes et à tous.